

**DEMANDE D'ATTESTATION PRÉFECTORALE D'APTITUDE A LA CONDUITE
(Article R221-10 du code de la route)**

Attention : cette démarche est à réaliser exclusivement par correspondance

Je soussigné (e),

NOM :

Prénoms :

né (e) le : **à**

adresse

.....
Code postal

Commune

Portable

@

Fait à

le

Signature

Pièces à produire impérativement :

- le présent document dûment complété,
- la copie du Cerfa n°14880*02 , **intitulé avis médical**, (délivré par un médecin agréé par ma préfecture),
- la copie recto/verso d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité, etc),
- la copie de votre permis de conduire, (recto verso pour les titres numérisés),
- un justificatif de domicile datant de moins de 6 mois, (Hors opérateurs téléphoniques),
- une enveloppe timbrée, libellée à votre nom et adresse,

L'ensemble des pièces est à adresser par voie postale à :

PRÉFECTURE D'EURE-ET-LOIR

Bureau du Contentieux interministériel et des Titres

Pôle Titres

CS 80537 - Place de la République – 28019 CHARTRES CEDEX